

VILLARS VIE ASSOCIATIVE

« Il faut que les sociétaires aient plus l'esprit club ! »

Dirigeant de la Boule des Marronniers depuis 40 ans et président depuis 1999, Bernard Favier dresse le bilan de la saison écoulée et évoque l'avenir.

Comment se porte le sport boules ?
« C'est vrai qu'aujourd'hui le sport boules a bien moins de licenciés, pourtant beaucoup de choses ont été faites comme les clubs sportifs, mais la mayonnaise est longue à prendre. Aujourd'hui il y a beaucoup de disciplines et de concurrence.

« Toutes nos compétitions officielles complètes »

Les jeunes font singulièrement défaut et je pense que c'est dû à un problème de manque de bénévoles pour les encadrer. Notre discipline est aussi attrayante que les autres. On a participé l'an dernier au temps d'activités périscolaires pour les écoliers de Villars. Il nous manquait deux personnes pour l'encadrement et on souhaite recommencer à partir du mois de mai, avec l'appui de notre conseiller technique 2017. Avec l'espoir à moyen terme d'intéresser quelques jeunes.»

Y a-t-il eu des points positifs lors de l'année écoulée ?

« Toutes nos compétitions officielles ont été complètes. Notre vide-greniers



■ Bernard Favier avec Christelle Portella, la nouvelle gérante de la Boule des Marronniers. Photo Pierre THOILLIERE

a connu un beau succès. On n'a pas trop à se plaindre. Il n'y a pas que les boules aux Marronniers, il y a aussi les cartes, le billard qui intéressent de plus en plus de sociétaires et puis les gens viennent chez nous passer un moment convivial. En 2017, notre calendrier sera identique au précédent. On organisera un cinquième concours en plus, avec l'organisation du double de

l'ESB, en juin. On a aussi vu partir avec grand regret notre gérante Marcelle pour raison de santé. Mais on a trouvé une remplaçante, Christelle Portella, qui sera officiellement embauchée début janvier. C'est un soulagement pour nous, car c'est une mission importante et essentielle pour la société.»

Vous avez quelques regrets ?

« Notre problème aujourd'hui c'est

qu'on a pas mal de sociétaires qui ne sont pas intéressés par les manifestations internes qui leur sont réservées : concours de cartes, journée festive, but d'honneur. J'ai été très clair lors de l'assemblée générale, si un effort n'est pas fait dans ce sens-là, j'arrêterai la présidence de la Boule des Marronniers. Il faut que les gens aient plus l'esprit club.»

VILLARS

Une réunion publique mercredi pour débattre de l'urbanisme de demain

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) est le fruit d'un long processus qui a été engagé par la municipalité depuis l'an dernier. Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été présenté, dans le cadre de la concertation, lors de la 1^{re} réunion publique, le 4 novembre 2015, puis débattu au conseil municipal du 24 novembre 2015. Il a notamment comme objectifs de limiter l'étalement urbain avec des opérations d'aménagement d'ensembles, comme le futur espace Beauvier et ainsi d'enrayer la perte de population. Ces derniers mois, un



■ L'aménagement de l'espace Beauvier et le traitement des friches industrielles font partie des enjeux du PLU. Photo Pierre THOILLIERE

groupe de travail s'est formé avec la société Epures, et a travaillé sur le projet de règlement (zonage et règlement) qui traduit de façon concrète les orientations d'urbanisme transcrites dans le PADD et qui seront opposables aux particuliers lors d'une autorisation d'urbanisme.

Une deuxième réunion publique sera organisée mercredi, à 19 heures, salle de la Libération, qui permettra de faire le point sur les avancées des études. Elle aboutira à la présentation des orientations et du projet de zonage et de règlement. Cette réunion permettra à chacun d'exprimer son point de vue et d'échanger avec les élus.

VILLARS

La création d'un pôle médical sur la table du conseil municipal ce soir



■ Le projet de pôle médical, en face de la médiathèque, sera scindé en deux. Photo Pierre THOILLIERE

Les élus locaux se réuniront ce mardi à 19 heures, à la mairie, pour la dernière réunion du conseil municipal de l'année.

À l'ordre du jour, figurera d'abord une cession de terrain pour la création d'un pôle médical, montée de la Feuilletière. Ce sujet avait déjà été abordé plusieurs fois par l'assemblée locale depuis 2010 mais n'avait pu concrètement aboutir. Il est cette fois finalisé sous la forme des deux projets distincts de construction, un dédié aux activités d'ostéopathie et l'autre aux médecins, kinés et infirmiers. L'aménagement de l'espace Beauvier reviendra aussi sur la table des élus locaux. D'abord avec l'approbation du projet d'acquisition amiable d'une habitation située au 16 de la place Gambetta (derrière l'église). Ce bâti constituera une réserve foncière et a vocation à être démolie compte tenu de sa situation et sa configuration. Ensuite, avec l'acquisition amiable par Epura d'un terrain appartenant à la société SCI MJB situé rue de l'Espoir. Le conseil aura également à examiner une convention d'objectifs et de financement avec le centre social. Il sera aussi question d'un avenant aux travaux de gros œuvre des vestiaires du foot au complexe sportif.